

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

Informations déclarant

Nom Prénom	Hamelin Claire
Adresse email	c.hamelin@fsju.org

Informations entreprise/UES

Structure	Unité Economique et Sociale (UES)
Tranche effectifs	De 50 à 250 inclus
Raison sociale	FONDS SOCIAL JUIF UNIFIE
Siren	775672207
Code NAF	88.99B - Action sociale sans hébergement n.c.a.
Adresse	39 RUE BROCA 75005 PARIS
Nom UES	Espace Rachi
Nombre d'entreprises composant l'UES	7

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2025
Date de fin de la période de référence	31/12/2025
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	146

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en %	8.9
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus	29

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	5.6
Résultat final en nombre équivalent de salariés	3.2
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	-
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	25
Nombre de points obtenus à l'indicateur	25

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité	Absence de retours de congé de maternité (ou d'adoption) au cours de la période de référence
----------------------------	--

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	3
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	5

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	59
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	85
Résultat final sur 100 points	69
Mesures de correction prévues	Mesures mise en œuvre

Publication des résultats obtenus

Date de publication	19/10/2026
Site Internet de publication	https://www.fsju.org/notre-organisation-et-gouvernance/

Objectifs de progression et mesures de correction

Objectif Indicateur écart de rémunération

À définir

**Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations
individuelles**

À définir

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

À définir

Date de publication des objectifs

À définir

Date de publication des mesures de correction

À définir

**Modalités de communication des mesures de
correction auprès des salariés**

À définir